

Baon - 1^{re} étape - 10 octobre 93.

Votre petit mot de souvenir, mon cher ami, apporte comme un rayon de soleil dans mon existence un peu bien maussade et malanodique de ces derniers jours de vacances. Je ne veux pas exagérer le côté noir cependant. Aucune préoccupation sérieuse ne me tient plus. Ma santé n'a eu qu'une rougeole, seulement proportionnée à son âge, ce qui l'a rendue un peu plus sérieuse. Depuis plusieurs jours déjà, les taches de l'écruption qui caractérise cette maladie ont complètement disparu aussi bien chez ma sœur Baguerie que chez mon neveu qui lui a été à peine effleuré de rougeurs. Mais il paraît que la convalescence demande des précautions minutieuses et constantes. Notamment, tout voyage est alors interdit aux convalescents avant une semaine au moins. Et d'ailleurs, si nous les ramenions à Nancy, nous nous exposerions là à des prescriptions encore plus méticuleuses de médecins scrupuleux qui, poussant à l'extrême la théorie de l'isolement, nous fermeraient toutes les portes des maisons où se trouvent des enfants, se soucierait peu s'accable la maladie d'un ennui mortel et en tout cas nous rendrait la vie insupportable.

je trouve qu'on va un peu loin dans cette voie et que le simple bon sens non moins que le sentiment le plus élémentaire de ce qu'on doit à la souffrance et à la peine des autres suffisent à limiter les déductions, parfois peu charitables, de la science.

En tout cas, nous n'avons pas à nous plaindre qu'on nous demande des priétions exagérées. Et nous en pensons à notre aise. Ma sœur, dont le fils avait été atteint le premier, et qui n'avait pu venir le soigner de suite, puisqu'elle était à Nancy relevée de couches récentes, est installée ici depuis quelques jours avec deux plus jeunes enfants bien portants, qu'elle n'a pu laisser là. La mère ayant d'ailleurs absolument besoin de sa mère. Je me trouve seul avec elle, ses enfants et ma jeune sœur. Et, sans doute, je pourrai bien, si l'évent, les laisser ainsi dans quelques jours. Mais je tiens à ne pas les abandonner trop tôt, d'autant plus que mon beau-frère, moins libre de son temps que je ne le suis de mien, ne peut être ici qu'à moments entrecoupés.

Je prévois donc que tout au plus, je pourrai partir vers le vendredi 13 pour Nancy où je resterai nécessairement 5 à 6 jours près de ma grand-mère. Je ne serai guère à Dijon avant le 18 au plus tôt. C'est de là que je

peux gagner Paris pour y passer, comme vous, quatre ou cinq jours, au plus. Encore devrai-je attendre de savoir si mon père n'est pas appelé au Lescot, avec ma belle-sœur, en octobre. Là je vais à Paris surtout pour les voir; et, s'ils ne daivent pas s'y trouver, j'ajournerais encore, ou même peut-être remettre. Je à plus tard ce projet.

D'après cela, tout ce que je puis faire pour l'instant, c'est enterrer la possibilité de faire coïncider avec les derniers jours de votre petit séjour à Paris les premiers jours du mien. Je prends bonne note de date que vous m'indiquez ainsi que de votre adresse à Paris pour m'en servir au besoin afin de faire de vous rencontrer. Si mon père est à Paris, je descends chez lui rue de Rose 31. Non, je pourrais me loger plus près de vous. Mais ce sonne puisque je ne puis vous indiquer de date fixe, ni même vous promettre la rencontre que je déclare. Je me charge de vous aviser d'un mot à votre adresse à Paris si je puis y être avant le vendredi 20. Si vous ne recevez rien de moi, c'est que la coïncidence de nos séjours aura été impossible.

En attendant, je me rajeunis ici à lire à haute voix des nouvelles innocentes à ma jeune sœur. J'oublie bien, depuis quelques jours les chères séries de la jurisprudence. Et je sais bien que je n'ai pas lu 3 journaux depuis deux semaines. On vit sans cela, je la sens. Et même assez pour ne pas oublier ses amis. Je suis tout heureux de penser que je vous retrouverai cette année à Dijon. Et là dans 3 semaines au plus. Soyez assuré de mon affectueux souvenir.

F. Garry

27

7



Monsieur Raymond Laleille,
Professeur à la Faculté de droit de Dijon,
chez Monsieur Bougenot.

à Nancy

par Arnay-le-Duc

Côte-d'Or

